

septembre 2007

Contribuables du Lyonnais**Editorial**

Cela mérite d'être noté : la ville de Lyon, le Grand Lyon, le Conseil général et le Conseil Régional ont tous, une nouvelle fois, répondu favorablement à notre sollicitation. Ces collectivités font montre de "transparence" et nous les en remercions vivement.

Malgré des progrès certains depuis 2 ans, nous sommes encore très loin d'obtenir un réel contrôle de l'argent distribué. Le tableau à droite montre que plus de 6.000 subventions sont distribuées chaque année par ces 4 collectivités ... et nous n'en avons examiné très superficiellement que 117. Certes, elles figurent parmi les plus importantes, et on conçoit que le personnel de ces collectivités ne soit pas à même de les contrôler toutes ... et nos élus de valider leur octroi ou leur renouvellement !

La solution passe donc par une diminution drastique du nombre des subventions accordées, en se conformant aux dispositions suivantes :

- aucune subvention accordée en dehors des compétences premières des collectivités,
- respect de l'intérêt local : plus de subventions de coopération décentralisée, de démocratie participative, de solidarité numérique, etc...
- meilleure répartition des compétences, plus de subventions croisées : une association devrait avoir une seule collectivité de référence,
- plus d'associations subventionnées à plus de 50% : si elles sont d'intérêt public, les remplacer par des délégations de service public avec appel d'offres,
- plus de subvention pour la "mission" que se donne l'association, mais pour des objectifs précis et quantifiés fixés dans les conventions : leur renouvellement doit être fonction du niveau d'atteinte de ces objectifs,
- le non-respect des conventions et l'absence de rapports obligatoires doit produire l'annulation des subventions,

Ce n'est qu'au prix de ce nettoyage que les subventions restantes pourront être contrôlées !

Nos élus veulent-ils le faire ?

Michel VERGNAUD

Contrôle des subventions 2005

Depuis 2 ans, CANOL publie à la fin de chaque année (bulletins n° 22 et 28) une étude de quelques subventions importantes attribuées par les principales collectivités du Rhône (ville de Lyon, Grand Lyon, Conseil Général du Rhône, Région Rhône-Alpes) aux associations qui en font la demande.

Ci-contre le montant total versé par ces collectivités en 2005 ainsi que le nombre approximatif d'associations bénéficiaires.

Vu leur nombre, vous comprendrez aisément qu'il nous est matériellement impossible de les contrôler toutes !

collectivité	nombre de bénéficiaires	montant total accordé
Région	2 300	488 858 000 €
Département	2 250	61 594 000 €
Grand Lyon	320	120 005 000 €
Ville de Lyon	1 440	70 992 000 €

Elles sont accordées aussi bien pour l'amicale des joueurs de scrabble ou le bal des pompiers d'un petit village, que pour l'organisation de la Foire de Lyon ou pour favoriser l'installation d'entreprises étrangères dans le Rhône !

Nous nous sommes contentés d'examiner les 117 dossiers que nous avons demandés à ces collectivités de nous communiquer (105 dossiers l'an passé), parmi ceux qui nous paraissaient les plus significatifs : 40 qui avaient déjà été demandés l'an dernier, et 77 nouveaux.

Vous trouverez en pages 2 et 3 de ce bulletin, les résultats de nos analyses présentés sous forme de tableau similaire à celui de l'an dernier. Nous y avons ajouté une nouvelle indication : si l'association est en déficit ou pas. Il s'avère que 41% (45) des associations qui avaient fourni leurs comptes n'arrivaient pas à les équilibrer !

Nos observations sur ces résultats apparaissent en page 4.

Nous continuons nos actions auprès du Tribunal Administratif pour obtenir l'annulation de certaines subventions... mais cela n'avance pas vite !

Nous sommes toujours dans l'attente du jugement des dossiers suivants :

- **coopération décentralisée** (Région Rhône-Alpes) pour absence d'intérêt local, absence de convention valide et manque d'information des élus,...
- **Hopital de DAKAR** (Département du Rhône) pour absence d'intérêt local
- **aide aux pays du tiers monde** dans le domaine de l'eau (Grand Lyon) pour absence d'intérêt local
- **Biennale des Arts Contemporains** (Grand Lyon) pour mission de service public attribuée à une association sans appel d'offres, déficit chronique malgré subvention en forte augmentation, manque d'information des élus, ...
- **Amis des Intermittents du Spectacle** (Région Rhône-Alpes) pour immixtion dans un conflit national avec le Ministère de la Culture

Nous avons refait deux nouvelles actions contre l'attribution par la ville de Lyon de 2 subventions de 1.580.000 et 1.880.000 € à l'**Office du Tourisme**, alors que la compétence tourisme a été totalement transférée au Grand Lyon en 2004.

Nous venons d'obtenir le retrait de subventions du Conseil Général de 818.460 € à l'**O.L.** et de 214.270 € à l'**A.S.V.E.L.**, grâce à l'aide du Préfet, pour irrégularité de procédure, absence d'intérêt public et flou dans l'attribution des places. Cette procédure fait suite à la condamnation de telles attributions du Conseil général par le Tribunal Administratif (action menée par un contribuable du Rhône).

Nous avons obtenu, au bout de 3 ans, la décision de la ville de Lyon de demander le remboursement de 228.000 € à **ALTM** (subvention non utilisée !), mais attendons toujours confirmation que le remboursement a bien été effectué !

Nos actions au tribunal administratif de Lyon étaient jusqu'à présent annulées systématiquement par les juges du fait de statuts prétendus trop vastes, ce qui justifiait un soit-disant "manque d'intérêt à agir" de CANOL. Le Conseil d'Etat n'a même pas daigné regarder les arguments présentés par notre avocat ! Nous avons modifié une nouvelle fois ces statuts en mars 2007 ... et espérons que les juges se montreront désormais plus objectifs !

1. Collectivité *	2. Association bénéficiaire	3. Activité	4. Subvention 2005	5. Total subv. reçues en 2005	6. Tot..Subv. /ressources	7. Déficit	8. Pas de convention	9. Pas d'obj: quantifiés	10. Mont..subv. >convention	11. Manque bilan/résultats	12. manque rapport activité	13. Problème compétence	14. Marché public ?	15. Délég. Serv. public ?
CG	A.C.A.L. (logement)	SOCIAL	1 265 000	44 585	95%	X		X						X
GL	ACOU-CITE - étude env. Sonore	ECO	195 000	239 328	88%			X						X
CG	ADERLY - Dévelop.Econom. Région Lyon	ECO	1 016 000	4 439 204	100%	X		X				X		X
CR	ADIE - Droit Initiative Economique	ECO	878 654	15 633 942	83%			X						X
GL	ADIE - Droit Initiative Economique	ECO	7 577	15 633 942	83%									X
CG	ADIL du RHONE (logement)	SOCIAL	215 000	526 584	100%	X		X	X					X
LY	AGDS (gestion et dévelpt services)	SOCIAL	484 500	841 602	40%				X					
GL	Agence d'Urbanisme	ECO	4 155 000	6 667 308	94%			X						X
LY	Agence d'Urbanisme	ECO	172 000	6 667 309	94%			X				X	X	X
GL	Agence Locale de l'Energie	ECO	150 000	425 807	74%									X
LY	ALLIES-PLIE (insertion emploi)	SOCIAL	482 832	2 715 636	98%	X		X						X
CR	ALLIZE Plasturgie	ECO	197 511	214 100	9%			X						
LY	ALTM - Tranquillité & Médiation	SOCIAL	220 000	724 634	100%			X						X
LY	ALYSE crèche	SOCIAL	355 455	414 298	49%	X			X					
CG	AMIS Jeudi-Dimanche	SOCIAL	110 500	110 500	42%	X		X						
CR	ARAVIS (insertion)	ECO	504 560	2 276 804	92%			X						X
CR	ARFRIPS (formation recherche)	EDUC	1 489 742	1 656 932	43%			X	X		X			
CR	ARSEC - sce aux entr. Culturelles	CULT.	330 000	620 811	44%	X		X			X	X		
LY	ARTY-FARTY - spectacles	CULT.	278 000	370 225	44%			X						
CG	Assoc. Départementale Tourisme Rural	ECO	110 500	257 555	49%							X		
LY	Biennale Théâtre Jeunes Publics	CULT	243 918	547 119	82%			X						X
CG	C.A.S.C. (personnel Département)	SOCIAL	1 589 132	1 536 615	51%			X			X			X
CG	C.L.A.R.A. (Cancéropole Bullukian)	ECO	500 000	1 971 786	100%			X				X		X
CR	C.L.A.R.A. (Cancéropole Bullukian)	ECO	260 000	2 231 786	100%			X			X			X
CR	C.R.E.A.P. (enseignement agricole privé)	EDUC	734 250	173 421	66%	X					X			X
GL	CECIM - Conjoncture immobilière	ECO	91 469	91 469	30%								X	
CG	Centre Culturel Beaujolais	CULT	131 000	421 774	72%			X						X
CG	Centre Culturel La Tourette Eveux	CULT	221 051	375 408	52%									X
CR	Centre du Design	ECO	435 000	836 090	93%	X		X			X			X
LY	Centre Social des Etats-Unis	SOCIAL	279 869	709 889	80%			X	X					X
LY	Centre Social Duchère Plateau	SOCIAL	252 469					X	X	X				
LY	Centre Social Etats-Unis	SOCIAL	279 869	709 889	80%			X	X					X
LY	Centre Social Quartier Vitalité	SOCIAL	338 530	510 525	73%	X		X						X
LY	Centre social Vitalité	SOCIAL	338 530	510 525	73%			X						X
GL	Chambre de Commerce et d'Industrie	ECO	433 281					X	X	X	X			
CR	Cie La Goutte	CULT	357 700	1 236 907	40%			X				X		
LY	Cie La Goutte	CULT	450 000	1 236 907	40%	X								
LY	Cie Les Ateliers	CULT	177 450	966 206	87%	X								X
LY	Cie Les Trois Huit	CULT	165 000	431 057	68%	X		X						X
CR	Cie Nale du Rhône	ECO	1 117 368	2 420 000	0%			X			X			
CR	CIRFAP (Centre formation Plasturgie)	EDUC	288 467	3 439 730	78%	X		X			X			X
CG	COFIL - Foire de Lyon	ECO	724 734	8 000 000	87%									X
GL	Comité bassin de l'emploi	ECO	150 000	229 591	86%	X		X						X
CG	Comité Départemental du Tourisme	ECO	1 570 000	1 570 000	97%			X			X			X
CR	Comité Régional du Tourisme	ECO	8 606 682	8 690 455	91%			X						X
GL	Comité Social du personnel	SOCIAL	973 401	1 313 958	64%	X		X						X
CR	Compagnons du devoir	EDUC	124 550				X							
CG	COPARLY - Ctrle Poll. Atmosph.	ENVIR.	139 536	1 710 378	79%			X						X
LY	COUFFIN-COUFFINE - crèche	SOCIAL	309 000	70 000	36%	X								
CG	CRIAS - Ctre Information sociale	SOCIAL	442 102	515 482	64%	X		X						X
CR	E.R.A.I. développement international	ECO	4 859 445	4 327 000	73%			X	X					X
LY	ENTRETEMPS - Accueil en gare	SOCIAL	217 388	1 127 480	45%	X		X						
CR	ESPACE MODE	ECO	208 851	272 452	67%	X		X	X					X
GL	ESPACE MODE	ECO	23 000				X			X	X			
CR	Espace Numérique Entreprises	ECO	711 466	805 000	82%	X		X	X			X		X
GL	Espace Numérique Entreprises	ECO	460 000	805 000	86%	X		X	X					X
CR	Espace Textile	ECO	824 574	907 527	42%	X		X			X			
GL	Espace Textile	ECO	78 000	907 527	42%	X		X						
CR	Festivals Internationaux	CULT.	803 515	4 853 125	78%			X	X		X	X		X
LY	Festivals Internationaux	CULT.	locaux	4 853 126	78%			X			X	X		X
CR	FIBRA (filière bois)	ECO	949 157	900 655	90%	X		X						X
CG	Fondation Scientifique Lyon & Sud-Est	ECO	819 900	2 821 483	98%			X	X			X		X
CR	Fondation Scientifique Lyon & Sud-Est	ECO	1 073 223	2 821 483	98%			X	X					X
GL	Fondation Scientifique Lyon & Sud-Est	ECO	200 000	2 821 483	98%			X						X

1. Collectivité *	2. Association bénéficiaire	3. Activité	4. Subvention 2005 **	5. Total subv. reçues en 2005	6. Tot. Subv. / ressources	7. Déficit	8. Pas de convention	9. Pas d'objectifs quantifiés	10. Mont. subv. > convention	11. Manque bilan/résultats	12. manque rapport activité	13. Probl. compétence	14. Marché public ?	15. Délég. Serv. public ?
CG	Foyer N.D des Sans-Abri	SOCIAL	480 000	3 466 472	51%	X		X						X
LY	Foyer N.D des Sans-Abri	SOCIAL	690 756	3 466 472	51%				X					X
LY	Foyers restaurants ville de Lyon	SOCIAL	155 141	285 165	9%			X	X					
CR	Freescale (laboratoire technologique)	ECO	2 108 435	14 785 283	11%			X			X			
LY	GRAMME - création musicale	CULT.	156 847	1 164 901	92%						X			X
LY	Habitat et Humanisme	SOCIAL	278 003	1 419 547	44%			X						
CR	I.F.I.R. (formation professionnelle)	EDUC	1 017 877	4 006 599	98%			X						X
GL	Inst Nations Unies Formation Recherche	EDUC	119 400				X			X	X	X		
CR	Institut d'Art Contemporain	CULT	537 416	1 212 600	74%	X		X	X		X	X		X
LY	Institut Lumière	CULT	625 000	1 641 438	64%			X	X					X
CG	Lyon Commerce International	ECO	51 196	1 978 547	96%	X						X		X
CR	LYON INFO-CITE technologie jeux	ECO	445 289	1 098 935	48%			X	X					
GL	LYON INFO-CITE technologie jeux	ECO	222 000	1 098 935	48%	X		X						
CG	Maison de la Danse	CULT	332 031	2 357 552	41%	X		X						
CR	Maison de la Danse	CULT	483 200	2 357 552	41%	X	X				X	X		
LY	Maison de la Danse	CULT.	666 912	2 357 552	41%	X			X					
GL	Maison Rhodanienne de l'Environnement	ENVIR	223 788	281 762	78%			X						X
LY	Mission Loc. JEUNES de LYON	SOCIAL	805 096	2 567 129	98%			X	X					X
LY	MJC La Duchère	SOCIAL	271 479	393 745	78%			X						X
LY	MJC Laënnec-Mermoz	SOCIAL	250 387	283 177	64%			X						X
LY	MJC Ménival	SOCIAL	214 236	242 889	34%			X	X					
LY	MJC Montplaisir	SOCIAL	188 489	391 656	37%	X		X						
LY	MJC St Just	SOCIAL	93 202	102 110	53%			X						X
LY	MPT Salle des Rancy	SOCIAL	351 136	353 430	44%			X	X					
CR	Musiq. & Danse en Rh-Alp.	CULT.	529 007	850 568	93%			X	X			X		X
LY	OFFICE du TOURISME et des CONGRES	ECO	1 518 560	2 654 429	63%	X		X				X		X
LY	Olympique Lyonnais	SPORT	450 000	984 000	1%	X		X				X	X	
LY	Olympique Lyonnais (Assoc. Sportive)	SPORT	100 000	6 623	1%	X		X				X	X	
CG	Opéra National de Lyon	CULT.	2 727 618	26 264 328	82%	X	X							X
GL	Péniches du Val de Saône	EDUC	213 000	213 000	52%							X		X
CG	Petites Sœurs des Pauvres	SOCIAL	190 620	70	0%	X								
GL	Pôle Universitaire de Lyon	EDUC	234 000							X		X		
CR	Rhonalpénergie-environnement	ENVIR	910 574	1 474 735	81%			X						X
GL	Rhonalpénergie-environnement	ENVIR	46 124	1 474 735	81%		X					X		X
CG	Rhône Insertion Envir. (brigades vertes)	SOCIAL	812 800	7 367 487	98%	X		X						X
CG	Rhône Roller	SPORT	100 000	100 000	99%	X		X			X	X		X
CR	Rhône-Alpes Cinéma	CULT.	1 111 097	164 018	9%	X		X			X	X	X	
CR	Rhône-Alpes FUTURA innov scient.	ECO	489 802	5 136 206	87%			X			X			X
CG	S.E.P.R. (enseignement professionnel)	EDUC	805 000				X			X	X	X		
CR	S.E.P.R. (enseignement professionnel)	EDUC	12 312 499	12 237 704	71%	X		X						X
CG	Solidarité Développt Rhône/Roumanie		67 685	49 055	66%			X	X	X	X	X		
CR	Sport dans la ville	SPORT	221 000	473 728	42%	X		X	X		X	X		
CR	Studio 24 - Cie René Planchon	CULT.	77 000	714 375	65%			X			X	X		X
CR	Substances (Nouvelles)	CULT.	124 550	1 964 613	98%			X				X		X
LY	Substances (Nouvelles)	CULT.	1 592 000	1 916 216	95%			X						X
LY	Théâtre du Point du Jour	CULT.	207 855	866 543	74%			X						X
LY	Théâtre Jeunes Publics	CULT.	243 918	547 119	82%			X						X
CG	Théâtre National Populaire Villeurbanne	CULT	158 500	4 803 519	78%	X					X			X
LY	Transbordeur	CULT.	120 192	65 645	15%			X			X		X	
CG	UNAMECOGER (anciens conseillers gén.)	SOCIAL	100 000	100 000	99%			X			X	X		X
CR	Villa GILLET	CULT.	400 000	840 700	89%	X		X			X	X		X
GL	Village des Créateurs	CULT.	150 000	278 552	89%									X
GL	VOULOIR ENTREPRENDRE	ECO	225 000	415 970	80%			X	X					X
CG	TOTAL Conseil Général **		25			13	2	17	3	2	7	9	0	19
CG	***					57%	8%	74%	12%	8%	28%	36%	0%	83%
CR	TOTAL Conseil Régional **		34			14	2	31	10	0	17	12	1	22
CR	***					41%	6%	97%	29%	0%	50%	35%	3%	65%
GL	TOTAL Grand Lyon **		20			5	3	11	3	4	3	4	1	13
GL	***					31%	15%	65%	15%	20%	15%	20%	5%	81%
LY	TOTAL Lyon **		38			13	0	30	12	1	3	5	4	22
LY	***					35%	0%	79%	32%	3%	8%	13%	11%	59%
	TOTAL GENERAL **		118			45	8	89	28	8	31	31	6	76
	***					41%	6%	81%	24%	6%	26%	26%	5%	69%

* CG = Conseil Général du Rhône, CR = Conseil Régional Rhône-Alpes, GL = Grand Lyon, LY = Lyon

** le chiffre figurant en colonne 4 est le nombre de dossiers étudiés par collectivité

*** les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de dossiers renseignés.

Nos observations sur les subventions 2005

Qualité des réponses fournies par les collectivités

C'est la ville de Lyon qui a fourni les réponses les plus complètes, fournissant les dossiers sur support informatique : ne manquent qu'un seul compte de résultats et 3 rapports d'activité. On constate qu'un réel contrôle y est mis en place.

Au Conseil Général, il manque encore trop de rapports d'activités (7 sur 25).

Au Grand Lyon, il manque trop de conventions (3 sur 20) et de comptes de résultats (4 sur 20).

C'est le Conseil Régional qui traite le moins bien ses dossiers : si des efforts ont été faits pour fournir conventions et comptes (beaucoup sont arrivés par fax après notre demande !), peu est fait pour obtenir les rapports financiers justifiant le bon emploi de la subvention (17 rapports manquent sur 34 dossiers !). Cela donne l'impression que l'argent est distribué sans aucun contrôle puisque les subventions y sont renouvelées en dépit de cette anomalie ! Le même laxisme figure dans sa comptabilité, les montants affectés à une même association étant différents suivant les chapitres (l'explication demandée n'a pas obtenu de réponse !)

On constate encore malheureusement que,

- alors que les contrats liant les collectivités à ces associations s'appellent "**conventions d'objectifs**", 75% des subventions sont attribuées sans exiger d'objectif particulier, mais seulement pour la mission que l'association s'est donnée, ... ce qui dispense de tout contrôle ultérieur,
- dans 24% des cas, la somme figurant en comptabilité est supérieure au montant que la convention ou la délibération avait prévu de donner. Les comptables ne pouvant vraisemblablement faire un ordre de paiement sans justificatif, des avenants ou certaines délibérations ne nous ont pas été communiqués !
- les montants trouvés dans la comptabilité des associations subventionnées sont parfois inférieurs aux subventions versées !
- 26% des subventions sont accordées à des associations dont l'activité ne relève pas de la compétence de la collectivité (la culture pour le Conseil Régional, ou les universités qui sont de la responsabilité de l'Etat,...), ou d'une compétence qui a été transférée à une autre collectivité (comme le tourisme pour la ville de Lyon).
- des achats de prestations sont déguisés en subvention (agence d'urbanisme, CECIM, Olympique Lyonnais,...) et une allocation de délégation de service public est transformée en subvention (Transbordeur).
- le budget de 2/3 de ces associations est alimenté à plus de 50% (souvent plus de 80%) par des subventions, ce qui signifie qu'elles n'existent que par le bon vouloir des élus ! Soit elles sont d'utilité publique et devraient faire l'objet d'une délégation de service public, soit elles ne sont pas d'utilité publique ... et ne devraient plus être aidées !

Quelques-unes des anomalies les plus criantes :

- **Solidarité Développement Rhône-Roumanie** (CG) : association domiciliée à la Chambre d'Agriculture du Rhône, ne donne aucune information sur l'utilisation de la subvention, et dont l'action n'a aucun intérêt pour les habitants du Rhône
- **ADERLY** (CG), et **E.R.A.I.** (CR)), qui, toutes deux, ont pour but de favoriser l'installation d'entreprises étrangères dans la région, coûtent très cher et ont des résultats très faibles, compte tenu des moyens mis à leur disposition (selon Chambre Régionale des Comptes).
- **Lyon Commerce International**, labellisé "World Trade Center", qui a reçu près de 2.000.000 € de subventions ... et dont les opportunités d'affaires ont engendré un chiffre d'affaires de 215 € en 2005 !!!
- Pourquoi **l'A.D.I.L.** (CG : 526 K€) dont l'activité consiste essentiellement à fournir des conseils pour l'accession à la propriété, est-elle financée sur fonds public (Etat, CG, GL) et non par les professionnels de l'immobilier ou les banques ?
- dans leurs comptes d'exploitation, les associations chiffrent rarement les mises à disposition de personnel, de matériel et de locaux. Exemple, pour les **Substances** (LY, CR : 1.964 K€), organisme qui a pour mission de "*s'affirmer comme lieu de confrontation et d'expérimentation consacré aux nouveaux langages du spectacle vivant*", il s'agit de 993.051 €, non compris les magnifiques locaux qu'ils occupent, que les services fiscaux n'ont pas encore valorisés !
- Biennale des Arts contemporains (Festivals internationaux, LY, CR) : convention pour mise à disposition de locaux par la ville de Lyon, mais aucun rapport sur la bonne utilisation des 4.853 K€ reçus !
- Mission de **l'ARSEC** (CR : 620 K€) (Service aux entreprises culturelles) : "*mettre à la disposition de ses adhérents un ensemble de services leurs permettant d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions possibles*". C'est vraiment ... très vaste !
- **ALLIES-PLIE** (LY, 2.715 K€, insertion emploi) : le seul rapport d'activité fourni consiste à donner le nombre de places de spectacle ou de rencontres culturelles que cette activité a fourni aux personnes à insérer ... mais rien sur le nombre d'emplois créés !
- **Espace Numérique Entreprises** (CR, GL), qui "*favorise l'usage des technologies de l'information et de la communication*" a reçu 805 K€ de subventions pour un chiffre d'affaires de 10 K€ !
- la **SEPR** (Société d'enseignement Professionnel du Rhône (CG, CR, 12.237 K€) est subventionnée (10 K€) pour réaliser une mission exploratoire au Laos !
- la Région Rhône-Alpes a distribué 9.082.387 € de "subventions d'équilibre" aux centres de formation d'apprentis, tels la **SEPR** (1.208 K€) et **l'IFIR** (187 K€) pour combler le déficit des années 2001 à 2006 !
- **Sport dans la Ville** (CR) a reçu 474 K€ alors qu'elle n'est pas agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports.
- **Espace Textile** (CR, 908 K€) : 4 subventions pour une mission générale. Pourquoi ne pas laisser les industries financer leur propre marketing .
- la **fondation BULLUKIAN** (CG, CR), qui gère le **Cancéropole Rhone-Alpes Auvergne**, qui reçoit 1.972 K€ d'aides des collectivités mais encore 50 K€ de l'association Rhône-Alpes Futura que lui verse la Région ! A notre connaissance, une association ne peut reverser tout ou partie d'une subvention reçue à une autre association !
- **Rhône-Alpes Cinéma** (CR) : la subvention de 1.111 K€ est en réalité une "avance" (cf CANOL Actualités n°24) !
- Pourquoi subventionner **l'Institut de formation / recherche des Nations Unies** (CG, 119 K€), dont on ne peut savoir, ni pourquoi on lui donne cet argent, ni ce qu'il en a fait !

Aidez-nous!

BULLETIN D'ADHESION 2007 à retourner à :

C.A.N.O.L. - B.P. 19 - 69131 ECULLY Cedex - Tél/fax : 04.78.34.44.87 - e-mail : canol@wanadoo.fr

32

NOM Prénom : N° téléphone :

Adresse : e-mail :

souhaite adhérer à C.A.N.O.L. et joins un chèque de : € (adhésion minimum : 20 € - membre bienfaiteur : 50 € ou plus) - le montant versé fera l'objet d'un reçu fiscal qui vous permettra d'en déduire 66% sur vos impôts 2007.

pense pouvoir consacrer un peu de mon temps pour aider C.A.N.O.L. dans son action et vous demande de me contacter pour examiner en quoi je peux être utile.